

EUROPE – Seuil de 1% en bonne voie

Par Inf'OGM

Publié le 22/10/1999

Le 21 octobre, le Comité permanent des produits alimentaires a entériné la proposition de la commission européenne de rendre l'étiquetage obligatoire au-dessus d'un seuil de 1% d'OGM dans un produit. Ce seuil devrait s'appliquer à chaque ingrédient pris individuellement.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/europe-seuil-de-1-en-bonne-voie/